

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU

**PROJET D'AMENAGEMENT DE LA SALLE MODULABLE
ET DE CONSTRUCTION D'ATELIERS DE L'OPERA BASTILLE
AVEC MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE PARIS**

GRILLE DE DÉPOUILLEMENT
DES OBSERVATIONS ENREGISTREES
DANS LES REGISTRES

Annexe du procès-verbal de synthèse et présenté le 30/04/2019 au maître d'ouvrage

N°	Date	Identité	P	G	F	C	D	Synthèse / Analyse de l'observation	1	2	3	4	5	6	7
----	------	----------	---	---	---	---	---	-------------------------------------	---	---	---	---	---	---	---

SOMMAIRE		
REGISTRES	OBSERVATIONS	PAGES
RM12 : Registre (format papier ouvert en mairie 12e arrt)	4 observations	pages 1 à 5
ROB : Registre (format papier ouvert à l'Opéra Bastille)	3 observations	pages 1 à 2
RMa : Registre (format papier ouvert sur le Richard Lenoir, 11e arrt)	5 observations	pages 1 à 3
RPref : Registre (format papier ouvert à la préfecture de la Région IdF, de Paris)	0 observation	
RE : Registre électronique (format dématérialisé)	10 observations	pages 1 à 4
5 registres	22 observations	

22 observations dont 6 contributions portées en nom collectif (élus, associations, syndicats, entreprise)

- Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^{ème} arrondissement de la ville de Paris
- Valérie MONTANDON, élue, conseillère de la ville de Paris
- Mathieu SEINGER, élu, président du groupe LR au conseil d'arrondissement
- Jean-François SEGOVIA, Directeur du Centre Hospitalier National de l'Ophtalmologie (Quinze-Vingts)
- Christophe BAUDOUIIN, professeur, au nom du corps médical des Quinze-Vingts
- Christine NEDELEC, Secrétaire Générale de l'Association SOS Paris

N°	Date	Identité	P	G	F	C	D	Synthèse / Analyse de l'observation	1	2	3	4	5	6	7
----	------	----------	---	---	---	---	---	-------------------------------------	---	---	---	---	---	---	---

BILAN DU DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS

PAR THEMES

THEMES	1 Aménagement Salle Modulable	2 Extension ateliers	3 Mise en compatibilité du PLU	4 Incidences socio-économiques du projet	5 Incidences du chantier	6 Participation du public	7 Autres
%	6%	20%	3%	31%	0%	15%	25%

PAR AVIS

Base 20 observations

REPARTITION DES OBSERVATIONS ENREGISTREES %	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NEUTRE
	30%	15%	55%

PORJET D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'OPERA BASTILLE AVEC MEC DU PLU DE PARIS

E19000001 /75

N°	Date	Identité	P	G	F	C	D	Synthèse / Analyse de l'observation	1	2	3	4	5	6	7
								Registre papier ouvert en mairie 12e arrondissement							
RM12-1	18/03/2019	BARTHOLOME Sophie	x				x	S'interroge : - sur les différentes largeurs et hauteurs des « effets d'escaliers » le long de la façade rue de Lyon ?		X					
RM12-2	17/04/2019	ANRE Yves	x				x	S'interroge sur : 1) Accès à la promenade plantée aux personnes à mobilité réduite : Est-ce l'ascenseur existant (qui n'a jamais fonctionné) ou une autre solution qui sera mise en place ? 2) Sortie livraison : où se trouve la future sortie « livraison » décrite mais qu'on ne voit pas distinctement sur les dessins du projet ?		X					
RM12-3	19/04/2019	SEINGIER Matthieu, Conseiller d'arrondissement		x	x			1) Le projet constitue un progrès, notamment comme chaînon manquant de l'accès à la promenade plantée. De la même manière, le regroupement sur le même site des ateliers de l'Opéra de Paris est une bonne chose. 2) Toutefois, le rapport de présentation comporte des carences concernant l'environnement immédiat du projet, notamment sur la mitoyenneté avec l'hôpital des 15/20 qui n'a pas été suffisamment concerté. 3) L'accès par l'avenue Daumesnil est désormais totalement bloqué, ce qui créera des difficultés de fonctionnement à terme. Au-delà de cette réserve, ce projet ne peut être qu'approuvé.				X		X	
RM12-4	19/04/2019	BARATTI-ELBAZ Catherine, Maire du 12è arrondissement		x	x			1) Extension de cet établissement qui apparaît évidente, et propice à renforcer l'accès à la culture au plus grand nombre 2) Opportunité unique pour enfin réaliser la pièce manquante entre la Place de la Bastille et la coulée verte Renée Dumont grâce à la création d'une nouvelle liaison. 3) Ce projet s'inscrit ainsi en cohérence avec les projets que nous portons au sein de la ville de Paris pour promouvoir une ville durable et apaisée, et inclusive que ce soit en matière de déplacement comme en matière de culture.	X	X		X			

PORJET D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'OPERA BASTILLE AVEC MEC DU PLU DE PARIS

E19000001 /75

N°	Date	Identité	P	G	F	C	D	Synthèse / Analyse de l'observation	1	2	3	4	5	6	7
Registre papier ouvert à l'opéra Bastille, 12e arrondissement															
ROB-1	20/03/2019	ERVOULT	x		x			Avis favorable							
ROB-2	20/03/2019	BABO Marie-Thérèse	x		x			Je suis très favorable à ce nouveau projet							
ROB-3	01/04/2019	DURAY Marie-Thérèse	x		x			Pas d'observation. Projet tout à fait intéressant.							
Registre papier ouvert sur le marché Richard Lenoir, 11e arrondissement															
RMa-1	18/04/2019	LAUPIN Martine	x			x		1) Serait-il possible d'améliorer l'accès à l'Opéra par la rue de Lyon (escalier du métro ? 2) Accessibilité aux PMR à la coulée verte 3) Très contente que le terrain vague soit enfin un lieu culturel	X						X
RMa-2	18/04/2019	Anonyme	x			x		1) ne trouve pas utile, voire inutile de demander une enquête d'urbanisme touchant de très peu la vision extérieure du public. 2) pensais avec naïveté que les sympathiques commissaires enquêteurs faisaient leur œuvre moyennant une rétribution. Heureusement, ces personnes outre d'être à l'écoute sont compétentes.						X	X
RMa-3	18/04/2019	Anonyme				x		Estime : - très dommage que la place de la Bastille, dans son nouvel aménagement, n'ait pas privilégiée la mise en valeur de l'opéra et de son extension, au profit d'une réunion de la colonne de juillet avec le bassin de l'arsenal qui ne fait pas partie urbanistiquement de la place. L'opéra aurait mérité, autant que les 2 principaux identifiants de la place, de bénéficier d'un espace digne de cet équipement de renommée internationale. Une erreur urbaine a été commise par les décideurs qui ont suivi les avis d'agents voyers, et non pas de vrais urbanistes pour qui une place est un espace servant à magnifier un centre et les édifices se trouvant à sa périphérie.							X
RMa-4	18/04/2019	GUIGON Marion	x			x		Constate : - que la rue est très fréquemment bloquée, car les camions et semi-remorques ne peuvent manœuvrer pour entrer. Ce qui provoque une gêne pour la circulation et les nombreux aveugles.				X			

PORJET D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'OPERA BASTILLE AVEC MEC DU PLU DE PARIS											E19000001 /75									
N°	Date	Identité	P	G	F	C	D	Synthèse / Analyse de l'observation				1	2	3	4	5	6	7		
RMa-5	18/04/2019	Anonyme				x		Propose : - comme le font d'autres grandes villes dans le monde, d'installer des gradins sur l'esplanade afin de permette aux gens de visionner des spectacles sur un grand écran. Cela ne changerait rien pour le public habitué à aller à l'Opéra mais permettrait à des personnes qui n'en ont pas l'habitude de découvrir cet art. Et puis le concept serait convivial et rassemblerait les gens autour d'un art d'excellence.											X	
								Registre papier ouvert à la Préfecture												
								Aucune observation												
								Registre électronique (dématérialisé)												
RE-1	11/04/2019	VASSEUR		x				Test												X
RE-2	12/04/2019	SEGOVIA Jean-François		x				Le CHNO des 15-20 dépose ses observations en pièce jointe <i>Remarque : pièce non jointe à l'observation. Voir RE-3</i>												X
RE-3	15/04/2019	SEGOVIA Jean-François		x		x		<i>La pièce jointe de l'observation numéro 2</i> Sur le contenu du dossier d'enquête publique : - regrette que la situation du CHNO ne soit pas davantage exposée, notamment sur la volonté de préserver l'institution qui a conduit, entre autres, le gouvernement de l'époque à abandonner la construction de l'atelier des décors, ainsi que sur la présence de patients hospitalisés dans le bâtiment du CHNO qui fera face aux futurs ateliers. La connaissance de cette information aurait permis de mieux apprécier l'intérêt général du projet par le public. Sur le projet de construction de l'atelier des décors : 1) demande la réalisation d'une étude sur les ombres portées afin de connaître l'impact de l'atelier sur le bâtiment hospitalier 2) regrette que la façade de l'atelier conduise à enfermer les patients derrière un bloc de béton 3) estime que la hauteur du projet est un élément extrêmement préjudiciable au CHNO 4) exprime sa vive inquiétude à voir construire l'atelier des décors qui méconnaît les intérêts du CHNO et ne préserve pas le service public hospitalier.					X	X	X					X

PORJET D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'OPERA BASTILLE AVEC MEC DU PLU DE PARIS

E19000001 /75

N°	Date	Identité	P	G	F	C	D	Synthèse / Analyse de l'observation	1	2	3	4	5	6	7
								<p>5) précise que la construction de l'atelier des décors a pour effet d'enlever toute possibilité au CHNO de déplacer son entrée rue de Lyon, alors que la problématique du désenclavement du CHNO n'est pas nouvelle.</p> <p>6) Estime que l'entrée actuelle dont dispose l'hôpital rue de Charenton ne permet pas d'accueillir les patients, les urgences et les ambulances comme il se doit et que cette situation sera aggravée avec l'augmentation des flux générés par l'Opéra et le réaménagement de la place de la Bastille. Cela nécessite une modification par la rue de Lyon.</p> <p>Sur l'intérêt général du projet :</p> <p>7) Estime que l'intérêt général du projet do s'apprécier in concreto et ne peut être dissocié de l'intérêt général auquel répondent les services publics qui seront directement impactés par le projet.</p> <p>8) Estime que l'intérêt général est donc contestable au regard des inconvénients que représente une telle opération pour le CHNO.</p> <p>9) S'interroge sur le gain financier que représente le transfert des ateliers Berthier vers l'atelier des décors.</p>							
RE-4	18/04/2019	Anonyme	x				x	<p>Pose les questions suivantes :</p> <p>1) l'empreinte carbone et pollution a-t-elle été estimée ?</p> <p>2) serait-il possible de faire cette logistique en banlieue sans venir passer dans la petite rue de Charenton ?</p> <p>3) envisagez-vous d'utiliser des tracteurs électriques (non bruyants et non polluants pour l'air),</p> <p>4) avez-vous étudié la possibilité de faire venir les containers par barges sur la Seine ?</p>				X			
RE-5	19/05/2019	MONTANDON Valérie, Conseillère de Paris		x	x			<p>Estime que :</p> <p>1) Le regroupement des activités de l'opéra sur un même site, la construction d'une salle modulable et l'aménagement sur le terrain « des délaissés » vont dans le bon sens. Ils permettent une amélioration des conditions de travail et une optimisation de l'espace, des flux humains et logistiques engendrant aussi bien des économies de fonctionnement et de nouvelles recettes. Le réagencement des espaces et notamment des salles de répétition permettra de garantir le niveau d'exigence et d'excellence de l'opéra mais aussi de proposer une nouvelle offre culturelle et artistique à un plus large public notamment les plus jeunes moins habitués à fréquenter ce type d'établissement.</p> <p>2) Cependant, l'optimisation du fonctionnement de cet établissement public ne</p>	X	X		X		X	

N°	Date	Identité	P	G	F	C	D	Synthèse / Analyse de l'observation	1	2	3	4	5	6	7
								<p>doit pas se faire au détriment d'un autre établissement public à intérêt général que représente le Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des Quinze Vingt impacté par deux aménagements successifs : l'aménagement de la place de la Bastille et le prolongement de l'Opéra Bastille.</p> <p>3) Il est surprenant que l'enquête publique évoque si peu l'environnement dans lequel se trouve cette parcelle dénommée « le terrain des délaissés » à savoir sa mitoyenneté avec l'hôpital des 15/20. Et pourtant le Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des Quinze Vingt aurait dû être mentionné à plusieurs reprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> -dans le rappel historique car le statuquo « du terrain des délaissés » ne serait pas seulement dû à un changement politique mais aussi à la prise en compte de la proximité des bâtiments de centre hospitalier et de la servitude que l'hôpital possède sur « le terrain des délaissés ». -dans la situation géographique et la gestion des flux et de la circulation. Les nouveaux aménagements de la place de la Bastille et de ses voies connexes vont avoir un impact non négligeable sur la circulation du quartier et sur l'accès à l'hôpital rue de Charenton. Le rallongement de l'accès à l'hôpital et aux urgences par la rue de Charenton pouvait trouver une solution par l'utilisation de la servitude sur le terrain « des délaissés » pour faire un nouvel accès rue de Lyon. Cependant le projet actuel ne prenant nullement en compte cette situation obère cette possibilité et projette l'hôpital dans une situation d'enclavement sans option possible. Il me semble indispensable que le projet architectural prévoie une sortie de l'hôpital sur la rue de Lyon pour permettre l'accès aux urgences et le passage des ambulances. -Il est à noter que l'enquête publique ne comporte pas non plus d'étude sur les ombres portées ce qui est anormal vu la construction d'un bâtiment imposant. Une attention particulière doit être prise pour que les conditions d'accueil des patients ne se dégradent pas et soient les plus humaines possibles. <p>Dans un projet qui concerne deux établissements publics d'intérêt général aussi bien local que national, le manque de concertation et d'échange est criant. S'agit-il d'opposer culture et santé ?</p> <p>Recommande que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les spécificités et contraintes de l'hôpital des 15/20 soient intégrées au projet en cours, afin que ce projet culturel d'intérêt général ne se fasse pas au détriment d'un autre établissement public de santé. - le document présentant « intérêt général du projet » présente la rencontre entre 							

PORJET D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'OPERA BASTILLE AVEC MEC DU PLU DE PARIS

E19000001 /75

N°	Date	Identité	P	G	F	C	D	Synthèse / Analyse de l'observation	1	2	3	4	5	6	7
								deux mondes « les ateliers » et « la coulée verte ». Je préconise que ce projet soit la rencontre de trois mondes « les ateliers », « La coulée verte » et « la santé », afin que cet aménagement s'élabore dans une meilleure concertation, dans le respect des enjeux en créant des synergies entre tous les publics concernés.							
RE-6	19/05/2019	SAHEL José-Alain	x				x	Estime que : - L'emplacement du terrain des délaissés est situé sur une parcelle mitoyenne à celle du CHNO. La construction sera d'une hauteur qui aura pour effet d'ériger un mur plein, face aux locaux de mon service situé au 4ème étage. Il est question d'une ombre portée dont les tenants et aboutissants sont encore à confirmer. En toute hypothèse, la construction de ces nouveaux locaux à hauteur équivalente au bâtiment du CHNO aurait des conséquences fortement préjudiciables à l'accueil de patients atteints de maladies rares traitées quotidiennement par mes équipes dans ces deux unités. En effet, la réalisation de cette construction conduirait à enfermer les patients derrière un bloc de béton qui mettrait en péril les conditions d'accueil de ces patients déjà fortement handicapés en matière d'acuité et de confort visuels. La construction d'un bâtiment monumental venant obstruer la lumière naturelle serait de nature à remettre en cause la qualité de la prise en charge des patients dans le cadre des études et recherches menées dans ces structures.				X			
RE-7	19/05/2019	BAUDOIN Christophe		x			x	Exprime deux inquiétudes : 1 - La hauteur du bâtiment envisagée est équivalente à celle du bâtiment clinique, c'est-à-dire du bâtiment où sont accueillis les patients et où exercent les personnels de l'hôpital. Cette nouvelle construction qui viendrait donc enserrer le bâtiment d'hospitalisation dans un espace fermé et bétonné ne peut que dégrader la qualité et les conditions de prise en charge de nos patients. 2 - Les plans montrent clairement que l'accès à l'hôpital par la rue de Lyon sera désormais impossible, ce qui équivaut à empêcher définitivement toute perspective d'accès autrement que par la rue de Charenton, accès déjà fortement impacté par le réaménagement de la Place de la Bastille.				X			

PORJET D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'OPERA BASTILLE AVEC MEC DU PLU DE PARIS

E19000001 /75

N°	Date	Identité	P	G	F	C	D	Synthèse / Analyse de l'observation	1	2	3	4	5	6	7
RE-8	19/05/2019	BONIFACE	x				x	Bonjour, Arrêtez de bétonner Paris !							X
RE-9	19/05/2019	DEMEULANAERE Christiane	x				x	Repousse ce projet qui plonge les Quinze-Vingts dans un puits d'ombre. C'est très dommage pour cette belle architecture qui mérite au contraire d'être mise en valeur. Quant aux patients des Quinze-Vingts et au personnel soignant de l'Etablissement, quel mépris à leur égard.				X			
RE-10	19/05/2019	Association SOS Paris		x			x	Indique que : - Notre association SOS Paris avait obtenu de haute lutte, à l'époque de la construction de l'Opéra, l'abandon du projet aujourd'hui soumis enquête. Le revoici à notre grande surprise sous la forme d'un bunker géant qui enclave l'hôpital au fond d'un puits d'ombre et de béton derrière une architecture d'une pauvreté et d'une brutalité désespérantes calée sur une dent creuse qui permettait l'hôpital de respirer. Mentionne : - un manque de publicité particulièrement dommageable à l'exercice démocratique. Le peu de contributions déposées au cahier d'enquête permet d'en déduire que si vous n'êtes pas conseiller de Paris du 12e arrondissement ou riverain et voisin comme le directeur de l'hôpital des 15/20, vous ne pouvez être au courant de ce dossier, et pourtant il s'agit d'un dossier qui va avoir un impact très important sur tout le quartier du point de vue des flux de circulation en particulier mais aussi du fonctionnement de l'hôpital. Ceci devrait justifier une prolongation de l'enquête. Estime que : - Le dossier lui-même est lacunaire concernant les ombres portées, élément majeur d'appréciation du dossier, de même insuffisant concernant les impacts en termes de circulation des flux de véhicules et de personnes. L'intérêt général de ce projet, terme valise dont personne ne sait exactement ce qu'il recouvre, apparaît contestable et faible eu égard au coût financier de l'opération de déménagement rapportée aux gains escomptés. Par contre, les impacts négatifs sur l'hôpital sont évidents et irréversibles : mise à l'ombre au fond d'un puits, dégradation du cadre de vie, difficultés de gestion des flux.				X	X	X	